

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers
en exercice : 13
présents : 10

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-deux**, le **treize décembre**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, LANG Patrick, MAQUER Françoise, RICHARD Aline, VIARD Richard, VOLPE Marc.

Excusés : GACHET Edith, PAUL Gaëlle, PIFFARD Emmanuelle.

Pouvoirs : GACHET Edith donne pouvoir à VIARD GAUDIN Murielle, PIFFARD Emmanuelle donne pouvoir à RICHARD Aline.

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan.

OBJET : FINANCES LOCALES

TARIFS DU PRET DE MATERIEL COMMUNAL DIVERS AUX PARTICULIERS ET COMMERCANTS POUR L'ANNEE 2023

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune propose le prêt de matériels communaux aux particuliers et commerçants pour une installation sur le domaine public : tables, chaises, bancs, tentes de réception.

Il rappelle cependant que le Bureau d'Information Touristique, la commune et les associations sont prioritaires pour le prêt de matériel.

Il ajoute que l'usage sur le domaine privé est prohibé.

Le Maire propose au Conseil Municipal de définir les tarifs pour le prêt de matériel communal divers aux particuliers et commerçants pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **ADOpte** pour 2023 la reconduction des tarifs de l'année précédente soit :
 - Prêt et installation de tables + bancs + chaises = 50 € TTC ;
 - Prêt et installation d'une tente de réception = 100 € TTC ;
 - Caution = 200 € TTC (assurance en sus obligatoire) ;
- **PRECISE** que la mise en place de matériel sera effectué uniquement pendant les jours et horaires de travail des employés communaux ;
- **CHARGE** le Maire d'établir les contrats de location.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire

Alain GINIES

